

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 juin 2010

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Point 13 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2010/13-E
6 mai 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE D'INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DU MÉCANISME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ODF* et
Coordonnateur du PAM pour
les questions de sécurité:

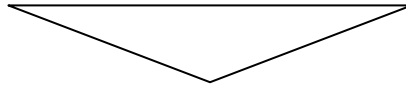
M. M. Lorentzen

Tél.: 066513-2343

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la sécurité sur le terrain

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note de la "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2010/13-E).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

CONTEXTE

1. À sa session annuelle de 2009, le Conseil a pris note des renseignements contenus dans la "Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2009/13-D). Il a noté que le Secrétariat s'engageait à tenir le Conseil régulièrement informé des progrès réalisés et à lui signaler tout changement significatif qui modifierait la quote-part du PAM ou affecterait le mécanisme de partage des coûts.
2. Le présent document fournit des informations sur la participation du PAM aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) au titre de la sécurité sur le terrain, y compris leur financement, sur les autres coûts liés à la sécurité du PAM pendant l'exercice biennal en cours et sur le Fonds pour le maintien de la sécurité et le Fonds d'urgence pour la sécurité en 2008-2009. Il contient aussi une proposition de stratégie détaillée et durable de sécurité.

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SÉCURITÉ DU PAM SUR LE TERRAIN

3. Le PAM a fondé sa culture de la sécurité sur un principe, résumé par la formule "comment faire pour rester", afin de pouvoir faire face aux besoins liés à la faim n'importe où dans le monde, dans des environnements de plus en plus hostiles. L'attaque contre le bureau du PAM à Islamabad en octobre 2009 a marqué un net changement d'orientation en matière de sécurité.
4. Afin de pouvoir relever les nouveaux défis qui se posent, la gestion de la sécurité doit garder une certaine souplesse: le PAM doit déterminer et classer par ordre de priorité les améliorations générales dans le domaine de la sécurité qui lui permettront de poursuivre ses activités. Comme l'a noté la Directrice exécutive, il convient désormais de mettre l'accent sur les mesures suivantes:
 - i) établir une structure de gestion, un système de communication et une voie hiérarchique bien définis, et veiller à ce que les responsabilités et les mesures prises en matière de sécurité soient bien comprises;
 - ii) assurer la formation continue de l'ensemble du personnel du PAM et de ses dirigeants en matière de sécurité;
 - iii) appliquer avec rigueur les normes minimales de sécurité opérationnelle (normes MOSS), effectuer des missions d'évaluation de la sécurité et des évaluations des risques liés aux explosions et apporter des améliorations aux bâtiments afin de réduire les menaces terroristes; et
 - iv) renforcer la capacité du PAM à recueillir, analyser et diffuser des renseignements permettant de cerner les menaces futures, aux fins de la planification des opérations et de la préparation aux situations d'urgence.
5. Nonobstant cette réorientation, la Division de la sécurité sur le terrain (ODF) a toujours pour objectif de maintenir un système de gestion de la sécurité sur le terrain solide et homogène en respectant trois principes:
 - i) permettre au PAM de mener ses activités en garantissant que des mesures cohérentes sont prises en temps voulu pour faire face aux menaces relatives à la sécurité et aux autres situations d'urgence;

- ii) garantir une gestion efficace des risques pour la sécurité, ainsi que la mise en œuvre en temps opportun de mesures d'atténuation dans l'optique des opérations, et déterminer le niveau de risque acceptable; et
 - iii) mettre au point et appliquer des politiques de sécurité interne et des procédures opérationnelles judicieuses.
6. ODF a défini ce que doit être selon elle une division de la sécurité professionnelle et moderne, qui apporte un appui opérationnel aux directeurs de pays et aux directeurs régionaux, principaux responsables de la sécurité sur le terrain. En collaboration avec l'UNDSS, la Division doit élaborer et mettre en œuvre des politiques, programmes, directives et cours de formation bien conçus en matière de sécurité interne, afin de garantir la sûreté et la sécurité du personnel et des opérations; elle coordonnera aussi ses activités avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité afin d'éviter les doubles emplois et de ne pas gaspiller ses ressources. ODF cherchera à analyser les risques plutôt qu'à les éviter afin que le PAM puisse continuer à travailler dans des environnements de plus en plus difficiles sur le plan de la sécurité: le strict respect des pratiques des Nations Unies en matière de gestion des risques pour la sécurité et la détermination du niveau de risque acceptable sont essentiels pour cette tâche.
7. Après examen des effectifs, plusieurs postes supplémentaires ont été envisagés dans les domaines de la formation et de l'analyse de l'information. Ils devraient pouvoir être pourvus avec souplesse grâce au fichier du personnel à disposition.
8. Dans l'optique d'ODF, des améliorations sont nécessaires en ce qui concerne la souplesse, la gestion de la sécurité interne, la formation, l'information, l'analyse et la mise en œuvre de mesures de réduction des risques. Cette conception, qui a un caractère fonctionnel, sera mise au point pour répondre aux demandes en évolution, tirant parti des bons résultats obtenus avec la structure actuelle de gestion de la sécurité. L'accent est mis sur la sécurité des opérations, sur la sûreté et la sécurité des membres du personnel du PAM et des personnes à leur charge, et sur la sécurité de ses locaux et de ses biens.

PARTICIPATION AUX COÛTS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ AU TITRE DE LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN EN 2010-2011

9. À sa première session ordinaire de 2005, le Conseil a décidé que le PAM apporterait son appui au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour mettre en place un système renforcé et harmonisé de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies partout dans le monde (WFP/EB.1/2005/10).
10. Le budget approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU (A/64/6/Sect.34/Add.1) au titre des dépenses partagées de l'UNDSS au titre de la sécurité sur le terrain, s'élève à 209,9 millions de dollars É.-U. pour l'exercice biennal 2010-2011, contre 174,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Il ne comprend pas la police d'assurance contre les actes de violence à laquelle le PAM ne souscrit pas.
11. Selon la formule en vigueur, la participation du PAM aux coûts de l'UNDSS pour 2010-2011 devrait se chiffrer à 24,4 millions de dollars. Ce montant est calculé en se fondant sur un effectif de 10 809 agents sur le terrain, comme indiqué dans le document sur la participation aux coûts pour les activités cofinancées établi par le Conseil des chefs de secrétariat (CEB/2009/HLCM/FB/8).

12. Le tableau 1 présente le budget de l'UNDSS correspondant aux coûts partagés pour les exercices allant de 2002 à 2011.

TABLEAU 1: COÛTS LIÉS À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES (en millions de dollars)		
Exercice biennal	Montant total	Quote-part du PAM
2002–2003	42,9	6,5
2004–2005	113,1	13,2
2006–2007	172,3	20,2 ^{a)}
2008–2009	174,4 ^{c)}	17,3
2010–2011	209,9 ^{d)}	24,4 ^{b)}

a) Crédit de 3,2 millions de dollars reçu en 2006.

b) Crédit de 1,4 million de dollars reçu en 2010.

c) Selon le budget de l'UNDSS proposé pour 2010-2011.

d) Projection encore à l'étude à l'UNDSS.

13. Le Conseil a approuvé l'utilisation du Fonds général pour financer les dépenses de sécurité de l'exercice 2010-2011 (WFP/EB.2/2009/5-A/1). La part de ces coûts incombant au PAM pour 2010-2011 devrait s'élever à 24,4 millions de dollars; le chiffre exact sera connu lorsque le rapport d'activité de l'UNDSS pour 2009 aura été approuvé. Comme précédemment, toute somme non dépensée au titre des coûts partagés sera créditée aux organisations participantes. Pour l'exercice biennal 2010-2011, la part du PAM dans les coûts liés à la sécurité sur le terrain des organismes des Nations Unies comprend le financement de trois postes de conseillers régionaux en matière de sécurité, qui seront chargés des questions suivantes: appui aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays; suivi de l'application des normes MOSS; coordination des activités relatives à la sécurité et de la formation; établissement de rapports et analyses; mesures de prévention et redéploiement immédiat dans les situations d'urgence.
14. En tant que membre du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, le PAM fournira des informations concernant les besoins opérationnels liés aux mesures de sécurité sur le terrain. Il continuera également de coopérer avec l'UNDSS et les réseaux interorganisations pour la gestion de la sécurité sur le terrain et dans les différents sièges, afin de mettre au point une stratégie et des mécanismes de mise en œuvre propres à garantir un système global de gestion de la sécurité, et d'éviter les chevauchements avec les activités d'ODF.
15. De son côté, l'UNDSS s'est engagé à fournir régulièrement des rapports sur la distribution des postes financés conjointement.

COÛTS INTERNES DU PAM RELATIFS À LA SÉCURITÉ

16. Outre sa participation au Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies (UNSMS), le PAM doit financer d'importants coûts internes liés à ses propres besoins en matière de sécurité.

Fonctionnaires responsables de la sécurité sur le terrain

17. Le Directeur d'ODF, un fonctionnaire principal chargé de la sécurité et deux analystes spécialistes des questions de sécurité en poste au Siège sont rémunérés au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP); les postes de deux conseillers en matière de sécurité et de deux fonctionnaires chargés de la formation dans ce domaine sont financés sur les 14,5 millions de dollars alloués au Fonds d'urgence pour la sécurité pour 2010-2011.
18. Le PAM emploie actuellement 56 fonctionnaires chargés de la sécurité sur le terrain, dont les postes sont financés au titre des coûts d'appui directs (CAD).

Police d'assurance contre les actes de violence

19. Le PAM a souscrit une police d'assurance contre les actes de violence destinée à indemniser les familles des membres du personnel international et national en cas de décès en service. La couverture des 12 000 fonctionnaires du PAM et membres de leur famille coûte 1,5 million de dollars par exercice biennal, financés au titre du budget AAP. Un examen de l'assurance contre les actes de violence souscrite par les organismes des Nations Unies a été entrepris en vue d'élargir la couverture offerte à tous les employés.

Équipement de sécurité/Conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle

20. Le PAM équipe ses bureaux de pays afin qu'ils soient en conformité avec les normes MOSS et puissent faire face aux menaces. Ces équipements de sécurité sont financés en partie au titre des CAD des projets; le matériel de base requis pour les communications de sécurité, comme les radios à très haute fréquence, est également financé au titre des CAD. Lorsque le montant des CAD perçus au niveau local est insuffisant, le complément est fourni par le Fonds pour le maintien de la sécurité ou le Fonds d'urgence pour la sécurité.
21. Les dépenses afférentes aux évacuations, aux réinstallations et à la part locale des coûts de l'UNDSS sont également couvertes au titre des CAD. Dans certains lieux d'affectation, le personnel peut prendre des mesures supplémentaires pour sa sécurité à domicile, avec l'approbation de l'équipe chargée de la sécurité au niveau du pays, qui sont également financées au titre des CAD.

RAPPORT FINAL SUR LES DÉPENSES RELATIVES AU FONDS DU PAM POUR LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ

22. Dans le cadre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004-2005, le Conseil a approuvé la création du Fonds pour le maintien de la sécurité. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, ce fonds a permis de couvrir les activités de mise en conformité aux normes MOSS dans les bureaux régionaux, les bureaux nouvellement ouverts et ceux où la phase du plan de sécurité était passée à un niveau supérieur, et de financer la mise à jour des missions d'évaluation de la sécurité concernant les bureaux de pays et les bureaux régionaux. Le Fonds de maintien de la sécurité couvre notamment les dépenses afférentes aux missions d'évaluation, aux équipements de sécurité et à la formation.

Missions d'évaluation de la sécurité

23. Le PAM entend réévaluer, si possible une fois par exercice biennal, les mesures de sécurité prises dans ses bureaux de pays, sur le plan matériel et des procédures, afin d'améliorer la sûreté des bâtiments, les contrôles d'accès, les mesures de protection des véhicules et le contrôle des aires de stationnement. En 2008-2009, des missions d'évaluation de la sécurité ont été menées à bien dans 34 bureaux de pays et un bureau de liaison. Tous les directeurs de pays ont reçu un CD-ROM contenant le rapport de la mission d'évaluation de la sécurité et ses recommandations; 1 338 recommandations ont été formulées. Comme indiqué au tableau 2, 37 pour cent de ces recommandations concernaient des déficiences dans les procédures, 33 pour cent les équipements de sécurité, 21 pour cent les installations et la protection, et 9 pour cent la formation en matière de sécurité. ODF veille à la mise en œuvre des recommandations dans tous les bureaux ayant fait l'objet d'une évaluation.

TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉFICIENCES RECENSÉES AU COURS DES MISSIONS D'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ EN 2008-2009	
Procédures – 37%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôle d'accès ➤ Plan de sécurité ➤ Évacuation ➤ Exercices d'évacuation ➤ Dispositifs relais pour les questions de sécurité
Équipements – 33%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Matériel de communication ➤ Trousses de premiers secours ➤ Extincteurs ➤ Générateurs ➤ Film anti-explosion
Installations – 21%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réinstallation des bureaux ➤ Renforcement des murs d'enceinte ➤ Renforcement des portes/barrières d'entrée ➤ Construction de guérites pour les gardes
Formation – 9%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communications ➤ Sensibilisation à la sécurité incendie ➤ Premiers secours ➤ Formation des chauffeurs ➤ Sensibilisation à la sécurité ➤ Prise en charge des traumatismes

Équipements de sécurité

24. Le Fonds pour le maintien de la sécurité a permis à ODF de financer les équipements de sécurité supplémentaires nécessaires pour la mise en conformité aux normes MOSS dans 37 bureaux de pays et au Siège. Il peut être difficile de réaliser pleinement cette mise en conformité car elle évolue avec l'ouverture de nouveaux bureaux, avec la révision des phases de sécurité, et lorsque des retards de mise en œuvre se produisent dans les locaux communs.

Formation et autres dépenses

25. Pendant l'exercice biennal 2008–2009, le Fonds pour le maintien de la sécurité a financé des activités de formation dans les domaines ci-après: i) mesures à prendre en cas de traumatisme; ii) notions essentielles en matière de négociation humanitaire; iii) gestion des prises d'otages; iv) analyse de la sécurité; v) analyse des renseignements de sécurité; vi) agréments de l'UNDSS; et vii) conduite de véhicules. Cinquante-six agents de sécurité et cinquante chauffeurs ont été formés. Le cours de l'UNDSS sur la sécurité de base sur le terrain, présenté sous forme de CD-ROM, continue d'être obligatoire pour l'ensemble du personnel; le cours avancé sur la sécurité sur le terrain est obligatoire pour le personnel qui voyage dans des zones placées en phase de sécurité de niveau 1 ou plus.
26. Les dépenses financées par le Fonds pour le maintien de la sécurité, à la clôture des états financiers pour les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009, sont récapitulées au tableau 3.

TABLEAU 3: FONDS POUR LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ <i>(en dollars)</i>		
Catégorie	Dépenses de 2006–2007	Dépenses de 2008–2009
Chargé de l'administration P2	-	249 016
Missions d'évaluation de la sécurité	293 260	348 497
Mise en conformité des équipements aux normes MOSS	1 692 000	959 102
Formation à la sécurité	-	304 719
Total	1 985 260	1 861 334

RAPPORT SUR LE FONDS D'URGENCE DU PAM POUR LA SÉCURITÉ

27. Après avoir examiné les documents intitulés "Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009" (WFP/EB.A/2008/6-C/1) et "Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2008/13-D), le Conseil a approuvé l'utilisation d'un montant de 5 millions de dollars financés sur le Fonds général pour la création d'un Fonds d'urgence pour la sécurité, afin de pouvoir prendre les mesures d'atténuation des risques les plus urgentes en matière de sécurité. Par ailleurs, après avoir examiné le document intitulé "Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009" (WFP/EB.2/2008/5-A/1), le Conseil a approuvé une allocation supplémentaire de 22,5 millions de dollars pour 2009. En application de la décision 2009/EB.2/5, le solde de ce budget pour 2008-2009, soit 14,5 millions de dollars, a été ensuite reporté.
28. Les dépenses encourues en 2008-2009 et les montants alloués au Fonds d'urgence pour la sécurité 2010-2011 sont indiqués au tableau 4. En 2010–2011, le Fonds d'urgence pour la sécurité financera les dépenses suivantes: réinstallations de bureaux et atténuation des effets des explosions, évaluations des risques liés aux explosions, équipements de sécurité, mesures de protection des installations, formation, évaluations des risques pour la sécurité et dotation en personnel. En 2010-2011, ODF prévoit de réaliser 35 missions d'évaluation de la sécurité, qui seront financées par le Fonds d'urgence pour la sécurité.

TABLEAU 4: FONDS D'URGENCE POUR LA SÉCURITÉ 2008-2009 ET 2010-2011
(en dollars)

	Dépenses de 2008-2009	Montants alloués pour 2010-2011
Réinstallation des bureaux et atténuation des effets des explosions	2 372 962	5 000 000
Évaluations des risques liés aux explosions	399 712	300 000
Dotation en personnel	730 338*	4 000 000
Consultants	348 366	250 000
Équipement	5 784 882	2 500 000
Mesures de protection des installations	3 345 497	1 700 000
Formation	-	500 000
Évaluations des risques pour la sécurité	-	250 000
Total	12 981 757	14 500 000

* Postes pourvus au cours du deuxième semestre de 2009.

Comité pour la sécurité des locaux du PAM

29. Le Comité pour la sécurité des locaux, qui se compose de hauts fonctionnaires en poste au Siège et sur le terrain et est présidé par le Directeur général de l'administration, a été établi pour superviser l'affectation des fonds octroyés par le Conseil pour les réinstallations de bureaux et les investissements dans les mesures d'atténuation des effets des explosions. L'équipe spéciale de ce Comité, composée d'ingénieurs, effectue des évaluations des risques liés aux explosions et présente des propositions chiffrées concernant les améliorations à apporter aux infrastructures, aux fins d'approbation par le Comité. Le Comité aide à définir spécifiquement pour le PAM des critères d'aide à la décision, conformes aux prescriptions du Système UNSMS et du Groupe de travail des Nations Unies chargé de l'analyse des explosions, et il approuve les projets d'atténuation des risques, les réinstallations de bureaux et l'utilisation de locaux communs des Nations Unies.

Réinstallations de bureaux et atténuation des effets des explosions

30. En 2008-2009, des évaluations des risques liés aux explosions ont été réalisées pour l'Afghanistan, le Bangladesh, le Burundi, l'Éthiopie, le Ghana, l'Inde, la Jordanie (qui abrite le bureau de pays pour l'Iraq), la Mauritanie, l'Ouganda, le Pakistan, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, le Sri Lanka, la Somalie, le Territoire palestinien occupé et le Yémen. Le Comité pour la sécurité des locaux se réunit tous les trois mois pour être mis au courant des projets d'évaluation et d'atténuation en cours. En 2009, le Comité a approuvé l'allocation de 14,6 millions de dollars pour engager des travaux visant à assurer des distances de sûreté suffisantes et à renforcer les bâtiments; lorsqu'il n'était pas possible d'apporter des améliorations, il a approuvé la réinstallation ou la construction de locaux plus sûrs. Depuis sa création, l'équipe spéciale a entrepris 105 projets dans 41 pays; 15 d'entre eux ont été achevés – huit en Afghanistan, deux au Burundi et un dans chacun des pays suivants: République démocratique du Congo, Égypte, Jordanie, Territoire palestinien occupé et Yémen.

Dotation en personnel

31. Sept postes relatifs à la sécurité ont été financés à l'aide du Fonds d'urgence pour la sécurité en 2008-2009; ce fonds a également financé le poste du responsable de la sécurité chargé des politiques et de la formation. S'agissant de l'équipe spéciale, le Comité pour la sécurité des locaux a approuvé le financement des postes ci-après: un directeur des programmes de sécurité, trois ingénieurs, un fonctionnaire chargé des achats et un assistant administratif. Les postes approuvés pour 2008-2009 ont été pourvus au cours du deuxième semestre de 2009.
32. Pour 2010-2011, le budget du Fonds d'urgence pour la sécurité prévoit 14 postes, dont un responsable et deux conseillers pour la sécurité, un fonctionnaire chargé de l'administration, deux assistants administratifs et deux fonctionnaires chargés de lancer la formation de sensibilisation à la sécurité, au niveau d'ODF.

Équipements et mesures de protection des installations

33. Grâce au Fonds d'urgence pour la sécurité, ODF est en mesure d'apporter aux bureaux de pays un appui financier leur permettant de se conformer aux normes MOSS: en 2008-2009, 40 bureaux de pays et le Siège ont ainsi pu protéger leurs bâtiments et s'équiper de matériel de télécommunications, de film protecteur anti-explosions, de gilets pare-balles, de matériel de contrôle d'accès et de véhicules blindés. À ce jour en 2010, les normes MOSS sont appliquées dans 15 bureaux de pays. D'après une évaluation de la conformité aux normes MOSS effectuée par ODF en 2009, sur la base d'informations fournies par 75 bureaux de pays et bureaux régionaux, les installations du PAM sont à présent conformes à 90 pour cent. ODF continuera de collaborer avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays afin de faire en sorte qu'ils adoptent les mesures de sécurité nécessaires. Des fonds et un appui technique seront prévus pour les bureaux qui ne sont pas encore conformes à 100 pour cent aux normes MOSS.

Système mondial de gestion des renseignements sur la sécurité et d'analyse de la sécurité

34. En 2010, ODF a entrepris d'élaborer le Système mondial de gestion des renseignements sur la sécurité et d'analyse de la sécurité, en vue d'un lancement au cours de l'année, d'abord à l'intention des bureaux de pays dotés de fonctionnaires du PAM chargés de la sécurité, puis dans le monde entier. Ce système doit permettre au personnel chargé de la sécurité et aux coordonnateurs de recueillir et d'analyser les renseignements concernant la sûreté et la sécurité du personnel, des biens et des opérations du PAM, afin de les porter à la connaissance des responsables à tous les niveaux.

Sécurité du parc de véhicules

35. Un système de gestion de la sécurité du parc de véhicules permet au PAM de suivre ses véhicules 24 heures sur 24 à partir de n'importe quel point du globe: ils sont localisés grâce à un terminal satellite dissimulé dans chaque véhicule, lequel communique avec une application sécurisée via Internet. Ce système signale automatiquement toute anomalie aux directeurs de pays et aux fonctionnaires chargés de la sécurité; les chauffeurs peuvent appuyer sur un bouton pour appeler à l'aide en cas d'urgence. ODF a acheté 1 500 appareils de repérage en vue de les installer sur tous les véhicules circulant dans les pays placés en phase de sécurité de niveau 2 ou plus, en collaboration avec le programme mondial de location de véhicules de Doubaï. Ce système est pleinement opérationnel en Haïti et au Soudan.

BESOINS DE FINANCEMENT EN 2010-2011

36. Comme indiqué précédemment, ODF envisage des postes et des fonctionnalités supplémentaires en vue de créer une structure plus professionnelle et plus durable pour la gestion de la sécurité. L'exécution des activités en 2010-2011 exigera d'accélérer les dépenses, et le montant de 14,5 millions de dollars qui a été approuvé pourrait être dépassé dès la fin de 2010. Cette utilisation accélérée des fonds devrait se justifier par: i) les réinstallations de bureaux et les mesures d'atténuation des effets des explosions qui sont proposées par le Comité pour la sécurité des locaux; ii) le renforcement de la capacité d'analyse d'ODF; et iii) la mise en œuvre des projets de formation.

PROCHAINES ÉTAPES

37. À un moment où le PAM et le système des Nations Unies dans son ensemble sont confrontés à des problèmes de sécurité de plus en plus graves, des solutions plus fonctionnelles et durables sont envisagées dans le cadre de la nouvelle conception de la sécurité. ODF participera au Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, au Comité permanent interorganisations, au Groupe de travail sur le renforcement du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies, créé par le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion, et à d'autres groupes des Nations Unies, afin d'assurer les meilleures conditions d'exécution possible aux opérations du PAM.
38. Une réflexion devra être engagée sur plusieurs points, parmi lesquels les nouvelles sources de financement, la sensibilisation des États membres aux problèmes de sécurité et leur appui dans ce domaine, la maîtrise des coûts et les options à long terme pour un financement durable. Le financement des dépenses de sécurité sur le budget ordinaire des Nations Unies est une question qui devrait être réglée une fois pour toutes.
39. La Directrice exécutive continuera d'apporter son appui au Secrétaire général de l'ONU pour mettre en place un système renforcé et harmonisé de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies partout dans le monde, et pour que l'Assemblée générale, avec l'appui des États Membres et des chefs de secrétariat d'autres organisations, prenne la décision de financer le Système de gestion de la sécurité sur le budget ordinaire des Nations Unies.
40. Le Secrétariat mettra chaque année le Conseil au courant, à sa session annuelle, des modalités de gestion de la sécurité au sein du système des Nations Unies et de leurs incidences financières, ainsi que de tout changement de nature à modifier la quote-part du PAM ou la formule de partage des coûts.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	coûts d'appui directs
MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle
ODF	Division de la sécurité sur le terrain
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNSMS	Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies